

La comm



Un bulletin communal plus moderne...

Aujourd'hui, la vitesse vertigineuse à laquelle circule l'information redéfinit notre façon de vivre, de travailler et de communiquer. Avec le déploiement des réseaux sociaux, l'information circule à une cadence sans précédent, malheureusement, la qualité de cette information est quelque fois exécrable. En effet, cette rapidité présente aussi des défis, notamment en termes de véracité. Cette modernisation de la communication a poussé le Collège Communal (Collège des Bourgmestre et Echevins) à mener une réflexion à propos du bulletin communal. Il nous est apparu essentiel d'en faire évoluer sa forme pour répondre aux attentes des Remicourtois.

Nous avons opté pour un bulletin communal plus régulier avec une parution toutes les 4 à 6 semaines, plus léger, et au plus près de l'actualité communale.

Ecoles

Opération "Abeilles de mon cœur"

par les élèves de 6ème année de Momalle

Quand notre professeur, Madame La China, nous a proposé le projet de créer une mini prairie fleurie en forme de cœur, nous avons tout de suite dit oui. Nous voulions aider les abeilles qui sont en danger. Sans elles, il n'y aura plus beaucoup de fruits ou de légumes. Nous avons besoin d'elles pour vivre alors nous devons les protéger.

Pour réaliser ce projet, nous avons demandé de l'aide à Madame Devresse, elle a demandé toutes les autorisations et a trouvé des bénévoles. Nous avons d'abord reçu des sachets de graines et une pancarte de Goodplanet.be. Nous avons 8 sachets permettant chacun d'ensemencer 2m², donc 16m² au total. On devait réaliser un cœur de cette surface. On a d'abord cherché à découper le cœur en des formes qu'on connaissait : un carré de 9m² et deux demi-cercles de 3,5m² chacun. Nous avons aussi analysé la terre.

Une fois nos calculs terminés, nous sommes allés derrière l'école, près de la cour de récréation. Nous avons mesuré et tracé le cœur pour le délimiter. On nous a appris à bêcher et nous avons commencé le travail. Ce n'était pas si facile ! Les bénévoles ont tout terminé. Ils ont retourné la terre puis les ouvriers communaux ont mis les bordures en bois et ont apporté du terreau.

Le 20 novembre, nous avons semé les graines et éparpillé le terreau. Enfin, nous avons ratissé. Madame Devresse et Madame La China nous ont également expliqué l'importance des abeilles. Nous avons appris énormément grâce à cette activité. Nous avons même découvert que les frelons asiatiques étaient très dangereux pour nos pauvres petites abeilles. Donc, si vous voyez un nid de frelons asiatiques, signalez-le au plus vite ! Nous devons à présent attendre le printemps pour voir pousser nos fleurs.

Merci à toutes les personnes qui nous ont aidés.

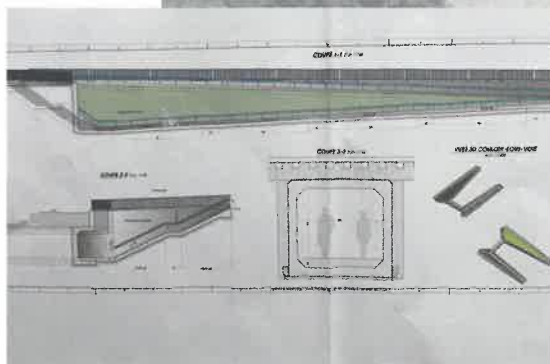
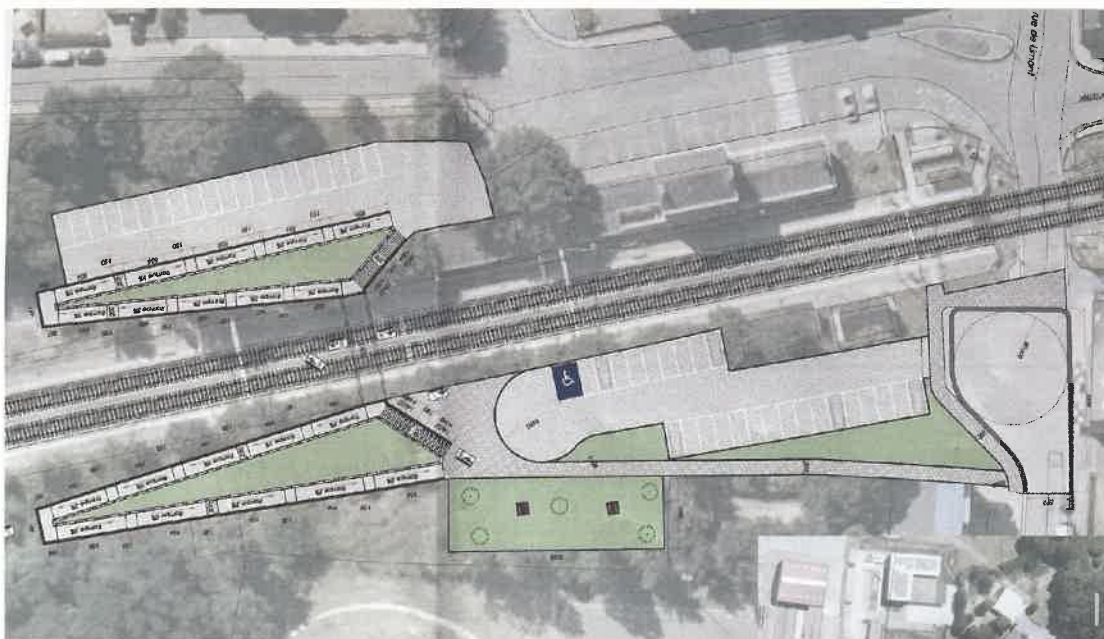


Informations relatives au projet d'INFRABEL de supprimer le passage à niveau à Remicourt

Contrairement à certaines idées reçues, la commune ne souhaite pas la suppression du passage à niveau de Remicourt. Cependant, nous n'échappons, pas à la volonté d'INFRABEL de supprimer un maximum de passages à niveau dans le pays, 365 d'entre eux ont d'ailleurs été démantelés depuis 2005. Selon l'analyse d'INFRABEL, les passages à niveau sont des points critiques du réseau ferroviaire et les dérangements ou accidents qui s'y produisent ont de lourdes répercussions sur la circulation des trains. En effet, les statistiques dénombrent un accident par semaine sur les voies ferrées, dont un mortel par mois sur l'ensemble des passages à niveau que compte notre pays.

Pour préparer au mieux la fermeture, INFRABEL consulte systématiquement les pouvoirs locaux, ce qui est déjà le cas pour le passage à niveau de Remicourt. Le collège des Bourgmestre et Echevins a reçu un projet de fermeture qui a déjà fait l'objet de nombreuses remarques quant à son applicabilité sur le terrain et ses répercussions sur la mobilité.

Le rôle du Collège est prioritairement de faire connaître les spécificités et les besoins de notre commune à INFRABEL afin d'affiner le projet avant de le soumettre aux riverains et utilisateurs qui pourront bien évidemment faire part de toutes leurs remarques et considérations lors de la séance d'information puis lors de l'enquête publique qui sera organisée par la commune si les démarches se poursuivent jusqu'à la demande de permis d'urbanisme.

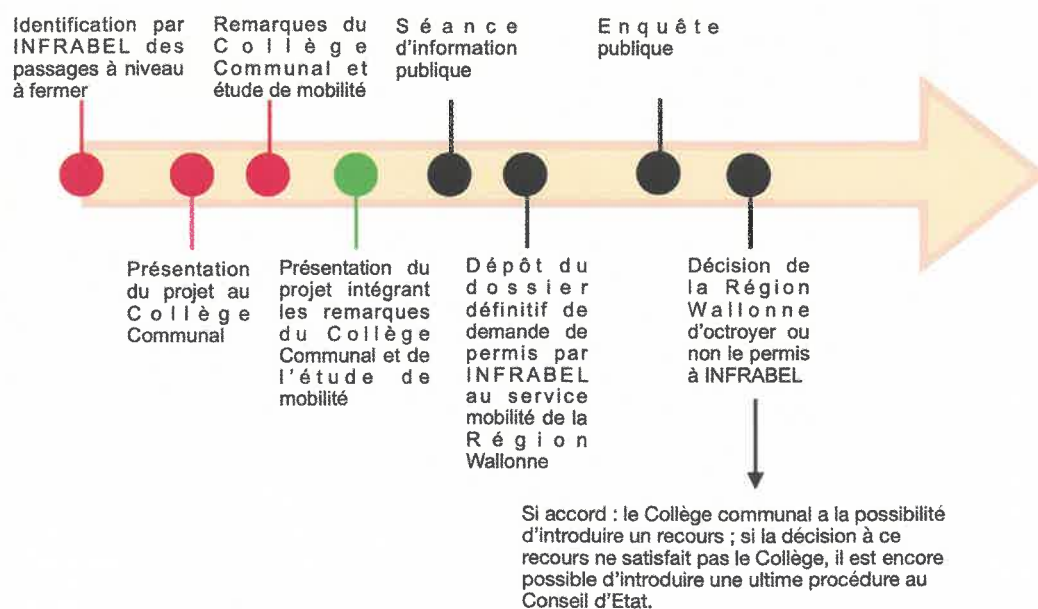


En substance, voici les demandes déjà soumises par le Collège à INFRABEL et qui devront être prises en compte dans le développement du projet avant la séance d'information :

- Réaliser une étude de mobilité afin de mesurer l'impact de la fermeture sur les rues concernées et de définir des pistes de solutions pour limiter autant que faire se peut les nuisances
- Analyser la possibilité d'un contournement obligatoire du centre de Remicourt pour le charroi de plus de 7.5T (sauf desserte locale)
- Modifier le pont de la rue de Bovenistier qui devra permettre une hauteur de passage similaire à celle de passage à niveau
- Garantir que l'abaissement de la voirie, projeté par INFRABEL, sous le pont, ne crée, en aucun cas, une cuvette où s'accumulerait l'eau en cas de fortes précipitations
- Conserver au minimum la même section de conduite pour les eaux usées et pluviales au niveau du pont de la rue de Bovenistier et soumettre le projet aux instances compétentes pour approbation (Organisme d'Assainissement Agréé, Cellule GISER)
- S'assurer de l'accessibilité et de la possibilité de giration pour le charroi agricole, au niveau des carrefours de la rue de Bovenistier
- Créer 40 à 45 places de parking réparties de part et d'autre de la voie ferrée (pour les commerces locaux, écoles, utilisateurs de train...)
- Créer un passage sous voies d'une largeur de 3 mètres pour les piétons et PMR (accessibles par rampes et escaliers)
- Verdurer les parkings et les agrémenter d'un espace de rencontre (bancs et BBQ)
- Créer une large zone de rebroussement, sous forme d'un rond-point, au bout de la rue Jules Mélotte pour permettre aisément les demi-tours des camions et autres services de secours
- ...

A ce stade de la réflexion, INFRABEL n'est pas en mesure de nous avancer une date pour ladite suppression, mais nous laisse entendre que le projet pourrait voir le jour dans les 5 à 10 ans ! Quant au passage à niveau de Momalle, il n'y actuellement pas de volonté de fermeture de la part d'INFRABEL.

Concrètement, lorsque les remarques du Collège auront été intégrées à l'avant-projet, une séance d'information sera organisée. Au cours de celle-ci, chacun pourra s'exprimer. Lorsqu'INFRABEL, déposera la demande de permis auprès de la Région Wallonne, une enquête publique permettra à nouveau aux riverains d'émettre leurs remarques et considérations (ces modalités sont encadrées par l'article 19 de la Loi sur la Police des Chemins de Fer). En cas d'obtention du permis, deux phases de recours restent possibles.



Aménagements

Un nouveau point Cash à Remicourt

Bienvenue BATOPIN !

Afin de pallier les carences des institutions bancaires sur la commune de Remicourt, le projet d'installer un distributeur de billets BATOPIN a vu le jour il y a un peu plus de deux mois.

Le délais initialement prévu pour les travaux a été respecté, et, depuis le 30 mai, un nouveau point CASH est en service à Remicourt, à coté de l'administration communale, rue Nouvelle Percée 5 à 4350 Remicourt.

Vous pourrez y retirer des billets de 20 et 50 euros quelle que soit votre banque et y changer votre code PIN. Les clients de Belfius, BNP Paribas Fortis, CBC, Fintro et ING peuvent aussi y consulter le solde de leur compte.

Profitez également d'emplacements de parking aisés sur notre nouvelle place et d'un accès facile pour les PMR.

Nous vous rappelons que le stationnement devant le distributeur est INTERDIT.

ACCESSIBLE À TOUS

Les distributeurs de ces nouveaux points CASH sont dotés d'une voix off pour guider les personnes malvoyantes dans leur retrait d'argent. Concrètement, l'utilisateur branche ses propres écouteurs dans l'entrée audio du clavier et la voix le guide tout au long des différentes étapes de son retrait d'argent. Le clavier est en relief, et l'écriture braille est utilisée pour permettre de repérer facilement les différentes parties de l'appareil (zone d'introduction de la carte bancaire, zone de branchement du casque...). Pour des raisons de sécurité, l'écran est occulté dès que la personne branche son casque sur l'appareil.

Les personnes à mobilité réduite peuvent aussi utiliser le clavier depuis un fauteuil roulant.

SÉCURITÉ OPTIMALE

Tout est mis en place pour que l'utilisateur puisse faire sa transaction en toute sérénité. Les miroirs situés au-dessus de l'écran permettent à l'utilisateur de voir ce qui se passe derrière lui. Si un problème survient lors d'un retrait d'argent, un service d'assistance est disponible via un numéro de téléphone indiqué à proximité du point CASH, et un affichage explique clairement la procédure « Card Stop » pour permettre de bloquer sa carte. Les points CASH disposent d'une surveillance par caméra 24h/24 et 7j/7 sous plusieurs angles. En cas d'événement suspect, une alarme avec sirène se déclenche.

Le nouveau point CASH Bancontact de Remicourt en pratique :

- Adresse : rue Nouvelle Percée 5 à 4350 Remicourt
- Nombre de distributeurs de billets : 1
- Heures d'ouverture : 24h/24 - 7/7 jours

